



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

DEC2/VP/N° 2017-78

## LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE LIMOGES Chancelier de l'Université

- **vu** le décret n° 80-627 du 4 août 1980 modifié, relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;
- **vu** l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités d'évaluation et de titularisation de certains personnels stagiaires de l'enseignement du second degré relevant du Ministère de l'éducation nationale ;
- 
- **vu** l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
- **vu** l'arrêté rectoral DEC2 n° 2016-85 du 25 avril 2016 portant désignation du président du jury du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement physique et sportif (C.A.P.E.P.S.)
- **vu** l'arrêté rectoral DEC2 n° 2017-77 du 25 avril 2016 portant désignation de la vice-présidente du jury académique en vue de l'accès au corps des professeurs d'éducation physique et sportive ;
- **vu** la note de service MENH1506379N relative aux modalités d'évaluation du stage et de titularisation des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public ;
- **sur** proposition du président du jury,

## ARRETE

### Article 1<sup>er</sup>.

Le jury académique du certificat d'aptitude organisé en vue de l'accès au corps des professeurs d'éducation physique et sportive est composé comme suit :

**Président du jury :** Monsieur Philippe SBAA  
IA-IPR d'éducation physique et sportive

**Vice-président :** Madame Sandrine MAUD  
IA-IPR d'espagnol

**Membres du jury :**

Monsieur Gaël GLANDIERES, IA-IPR de sciences et vie de la terre  
Monsieur Sébastien FAURE, principal du collège Léon Blum – LIMOGES  
Madame Sylvie PLAS, Principale du collège Gaulcem Faidit – UZERCHE  
Madame Julie PORTE, professeur agrégé STAPS, formatrice académique  
Madame Alexandra CAYRE, conseillère pédagogique départementale d'EPS  
DSDEN 87  
Madame Béatrice FERRY, maître de conférences, département STAPS – Faculté  
des sciences et techniques de Limoges

**Article 2.**

Le Secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Limoges, le 13 avril 2017

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Daniel AUVERLOT